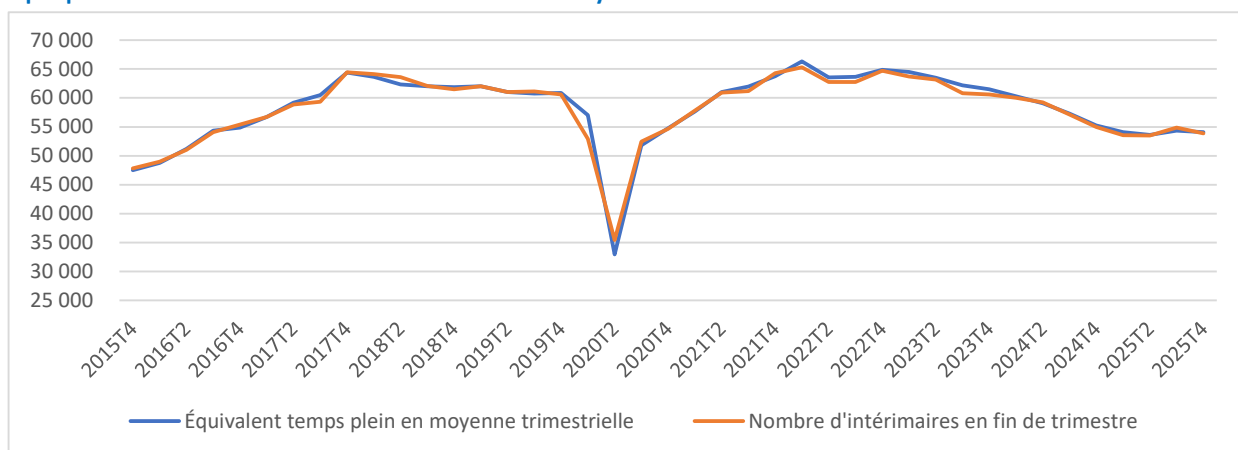


L'intérim dans la région des Pays de la Loire au T4 2025

L'intérim est en diminution, sur un an, en ETP (-0,5 %) comme en effectif en fin de mois (-1,8 %). Le volume d'ETP, sur un an, est en baisse dans tous les principaux secteurs d'activité, à l'exception de l'industrie. C'est dans l'industrie hors IAA et dans la construction que les missions sont les plus longues. La région des Pays de la Loire est, avec le Centre-Val de Loire, la région où le taux de recours à l'intérim est le plus élevé en France.

Graphique 1 : Évolution de l'intérim sur 10 ans dans les Pays de la Loire



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Au T4 2025, le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein (ETP) s'établit à 54 104 en Pays de la Loire. Ce nombre diminue de 0,5 % sur un trimestre et de 2,1 % sur un an. Ce volume diminue également, sur un trimestre (-0,6 %) et sur un an (-1,6 %) pour la France métropolitaine (FM). Par rapport à son niveau d'avant-crise sanitaire (T4 2019), le volume d'ETP est en baisse de 11,1 % au niveau régional.

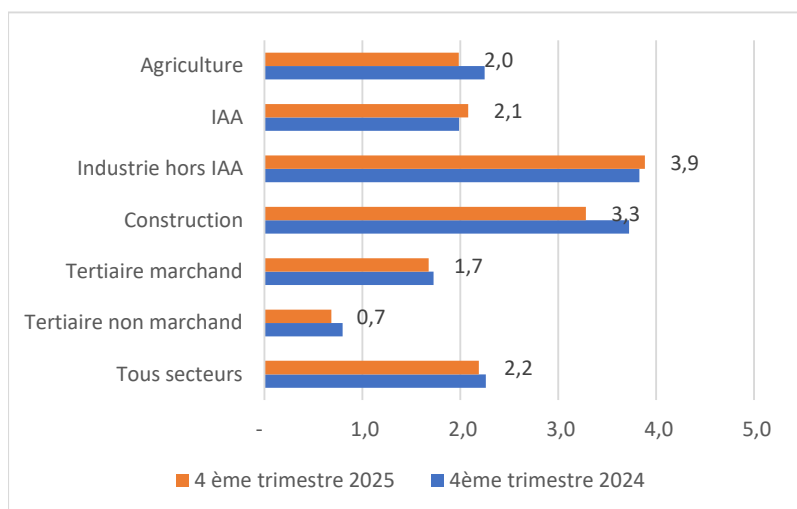
Le nombre d'intérimaires en fin de mois diminue de 1,8 % sur un trimestre et de 2,0 % sur un an. Il est également en diminution sur un trimestre (-1,5 %) et sur un an (-1,8 %) en FM.

Tableau 1 : Volume et évolution de l'intérim

Indicateur	Pays de la Loire		France métropolitaine		
	4 ème trimestre 2025	Évolution sur		Évolution sur	
		un trimestre	un an	un trimestre	un an
ETP en moyenne sur le trimestre	54 104	-0,5%	-2,1%	-0,6%	-1,6%
Effectifs en fin de trimestre	53 859	-1,8%	-2,0%	-1,5%	-1,8%

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Graphique 2 : Durée moyenne des missions achevées (en nombre de semaines)



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

C'est dans le secteur de l'industrie hors IAA (3,9 semaines) et dans la construction (3,3 semaines) que les missions sont les plus longues, et dans le tertiaire non marchand qu'elles sont les plus courtes (0,7 semaine).

Les durées moyennes sont uniquement en augmentation dans l'IAA et l'industrie hors IAA.

Tableau 2 : l'activité en ETP par secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre d'ETP			Évolution sur un	
	4ème trimestre 2024	3ème trimestre 2025	4ème trimestre 2025	trimestre	an
Agriculture, sylviculture, pêche	481	409	382	-6,8%	-20,6%
Industrie	25 497	25 525	25 606	0,3%	0,4%
Industrie agroalimentaire	8 925	8 497	8 226	-3,2%	-7,8%
Biens d'équipement	2 655	2 773	2 895	4,4%	9,1%
Matériels de transport (dont automobile)	3 699	3 643	3 663	0,6%	-1,0%
Autres produits industriels	9 030	9 362	9 505	1,5%	5,3%
Cokéfaction et raffinage - Energie, eau, déchets	1 189	1 250	1 317	5,3%	10,7%
Construction	8 511	8 410	8 270	-1,7%	-2,8%
Tertiaire	20 765	20 019	19 846	-0,9%	-4,4%
Commerce	4 091	4 137	4 072	-1,6%	-0,5%
Transports et entreposage	4 861	4 651	4 568	-1,8%	-6,0%
Services aux entreprises	6 789	6 330	6 110	-3,5%	-10,0%
Services non marchands	2 501	2 561	2 695	5,2%	7,8%
Autres services	2 523	2 341	2 400	2,5%	-4,8%
Ensemble des secteurs	55 254	54 365	54 104	-0,5%	-2,1%

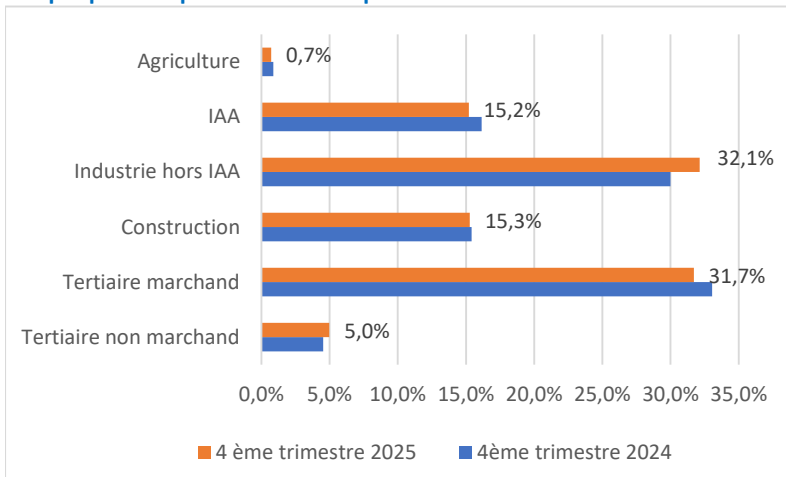
Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Le volume du travail temporaire (en ETP) est de nouveau en baisse dans son ensemble sur un trimestre et sur un an.

Sur un trimestre, à l'exception de l'industrie (+0,3 %), il est en diminution dans les autres secteurs, de -6,8 % dans l'agriculture à -0,9 % dans le tertiaire. Dans l'industrie, seule l'IAA (-3,2 %) est en baisse. Dans le tertiaire, seuls les services non marchands (+5,2 %) et les autres services (+ 2,5 %) sont en augmentation.

Sur un an, seule l'industrie est en hausse (+0,4 %), tandis que les autres secteurs sont en diminution, de -20,6 % dans l'agriculture à -2,8 % dans la construction.

Graphique 3 : répartition des ETP par secteur d'activité

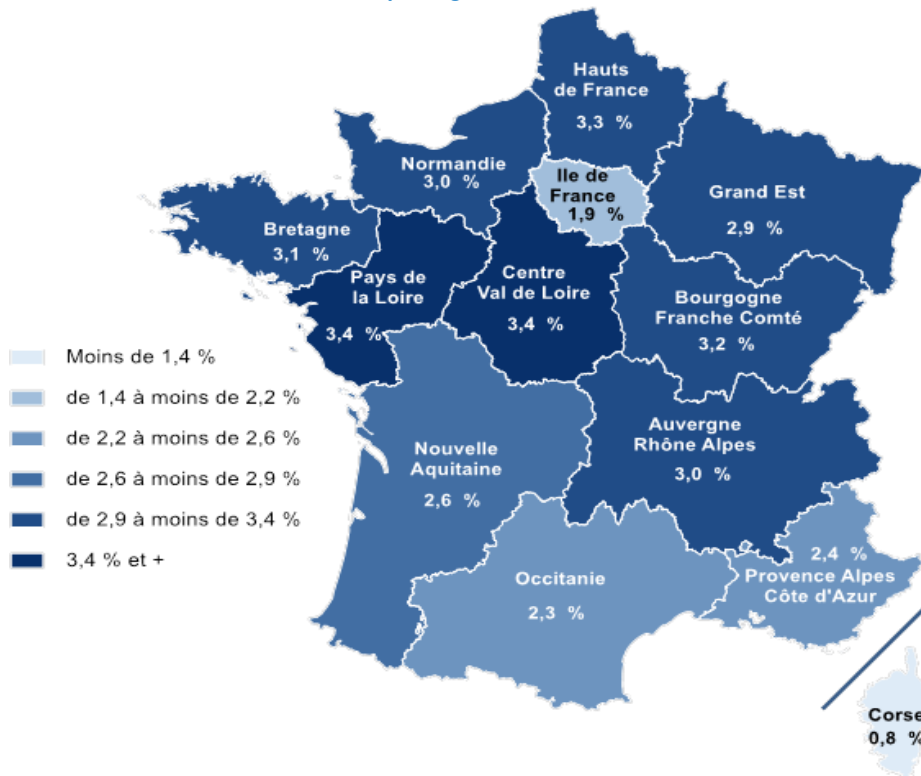


C'est l'industrie hors IAA qui représente la plus grande part de l'intérim en ETP (32,1 %), suivie du tertiaire marchand (31,7 %).

Sur un an, seules les parts du tertiaire non marchand (+0,5 point) et de l'industrie hors IAA (+2,1 points) augmentent. Les autres secteurs voient leur part diminuer, de -1,4 point dans le tertiaire à -0,1 point dans la construction.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Carte : le taux de recours à l'intérim par région



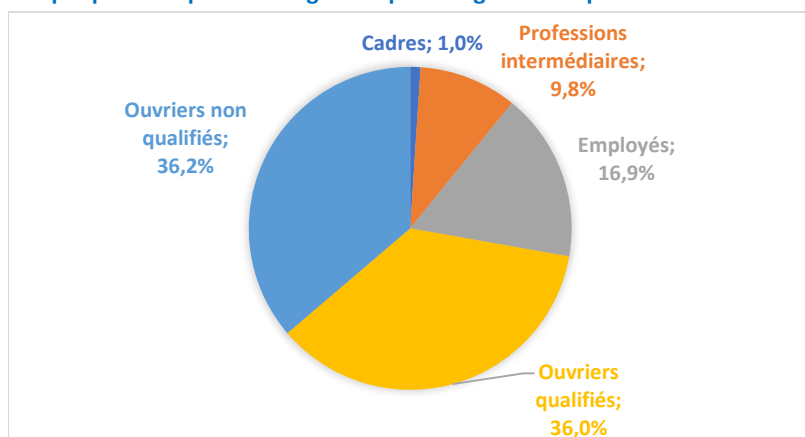
Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) ; estimations trimestrielles d'emploi

Les Pays de la Loire et le Centre-Val de Loire sont les premières régions en matière de taux de recours à l'intérim (3,4 %).

L'évolution du taux de recours à l'intérim, au niveau régional, est stable sur un trimestre et en diminution sur un an (-0,1 pt).

À l'exception du Centre-Val de Loire (-0,1 pt), le taux est stable dans toutes les autres régions sur un trimestre, et stable ou en légère diminution de 0,1 point dans les autres régions sur un an.

Graphique 4 : Répartition régionale par catégorie socioprofessionnelle



Les ouvriers recouvrent à eux seuls 72,2 % des emplois. Ils sont 36,2 % d'ouvriers non qualifiés et 36,0 % d'ouvriers qualifiés.

Par rapport au quatrième trimestre 2024, seules les parts des professions intermédiaires (+ 0,6 point) et des ouvriers qualifiés (1,1 point) augmentent.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données brutes

Définition des sources :

Chaque mois, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) et France Travail dénombrent les contrats d'intérim qui ont commencé dans le mois, les contrats en cours d'exécution au dernier jour ouvré ainsi que les établissements utilisateurs. Ils procèdent ensuite aux calculs suivants : indicateur du niveau d'intérim en fin de mois, durée moyenne des missions achevées, équivalent-emplois à temps plein.

Le taux de recours à l'intérim est le rapport entre les effectifs intérimaires en ETP de la région et les effectifs globaux de cette région hors intérim.

Effectifs en fin de mois

Le calcul de l'indicateur de niveau en fin de mois correspond à l'emploi intérimaire mensuel (en nombre d'intérimaires). En raison de la forte variabilité journalière, cet indicateur est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés (et non seulement au dernier jour ouvré du mois). On calcule donc la moyenne des missions sur ces cinq jours. L'indicateur de niveau en fin de mois est, ici, calculé en moyenne des trois mois du trimestre, pour atténuer l'effet des variations mensuelles. Les comparaisons sont annuelles, le trimestre observé étant comparé au même trimestre de l'année précédente.

Equivalent-emplois à temps plein (ETP)

Au cours du trimestre, c'est le rapport du nombre total de semaines de travail accomplies par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. Cet indicateur donne donc une idée de volume moyen d'intérim sur le trimestre, à la différence du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de trimestre.

Durée des missions

C'est le rapport entre la durée totale des missions et le nombre total des missions se terminant durant le trimestre.

